

CHARTRE RELATIONNELLE DU COLLECTIF LES FOL'ÉPIS

RELATIONNER ET COMMUNIQUER DANS LE COLLECTIF

Responsabilité

Je choisis en conscience ce que je souhaite partager, en respectant mes limites, et en prenant en compte celles des autres.

Dans le collectif, je suis responsable des décisions prises dans les rôles qui me sont attribués.

Vis à vis de moi-même, je suis responsable de mes propres limites, mes besoins, mes émotions. Il est donc de ma responsabilité d'exprimer mes besoins, de poser des questions, de faire des demandes, des propositions et des objections.

Authenticité

Je parle de moi, de ce que je ressens, je parle en "je" plutôt que en "tu" ou en "on". Je m'efforce d'avoir le moins de jugement possible.

Respect

J'évite toutes connotations relatives à l'identité ou l'expression de genre, au handicap, à l'apparence corporelle, à l'appartenance ethnique, aux croyances religieuses ou à l'âge. Je respecte la diversité d'opinion.

Écoute active

Dans les cercles, je suis attentif·ve et curieux·se de ce qu'amène l'autre et j'essaie de comprendre sa vision, si besoin en questionnant ou en reformulant. Je garde en tête que chacun apporte une facette de la résolution de la problématique au centre du cercle.

Je prends le temps de sentir mes ressentis et émotions, afin d'identifier mon point de vue, de l'argumenter et de l'offrir ensuite au cercle. Je suis attentif·ve à ce que mes paroles ou comportements peuvent impacter dans le groupe ou sur les autres.

Enthousiasme

Je prends soin de mon enthousiasme et de celui des autres.

Parole constructive

Dans les cercles, je suis attentif·ve à ce que ma parole soit la plus claire et la plus concise possible. J'évite de répéter ce qui a déjà été dit. Je veille à ne pas couper la parole. Je garde en tête que ce que je dis est mon point de vue et non une vérité, et que ma contribution est toujours au service du sujet commun au centre du cercle. Je contribue en humilité au regard de mes compétences.

Confidentialité

Je ne partage pas d'informations confidentielles ou intimes sans l'accord des personnes concernées, au sein des cercles et en dehors.

GESTION DES CONFLITS RELATIONNELS

Espaces de régulation

La résolution de tension entre personnes ne doit pas avoir lieu lors des réunions de fonctionnement des cercles. Si un conflit émerge, il peut être mentionné lors d'une réunion pour ouvrir un espace de régulation privilégié. Il doit s'agir d'un moment spécifique de discussion informelle entre les personnes concernées, ou avec d'autres membres du collectif.

Médiation

En cas de tension ou de conflit entre personnes, une médiation peut être demandée, avec un protocole plus précis que dans le cas d'une régulation informelle. Chaque personne impliquée dans le conflit peut proposer un médiateur, membre du collectif ou non. A défaut, le cercle de coordination proposera une tierce personne.

MODES DE COMMUNICATION

En dehors des réunions physiques organisées par les cercles, nous privilégions des échanges sur un serveur *Discord*, où on peut suivre et discuter de chaque projet.